

Département de l'AIN

Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE

Canton de MIRIBEL

Commune de BEYNOST



N° 06-2025-50

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du : 15 juillet 2025

Convocation du : 8 juillet 2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27

Présents : 17

Votants : 20

L'an deux mille vingt-cinq, quinze juillet à dix-huit heures et trente minutes, les membres composant le Conseil Municipal de Beynost, dûment convoqués par le Maire, se sont réunis en salle du Conseil Municipal, en séance publique sous la présidence de Madame Caroline TERRIER, Maire.

FINANCES : Demande de subvention auprès du Département pour la réhabilitation de la mairie

Présents : Mme Caroline TERRIER, M. Sergio MANCINI, Mme Véronique CORTINOVIS, M. Philippe MAILLEZ, Mme Sylvie CAILLET, M. Lionel CHEVROLAT, Mme Annie MACIOCIA, M. Joël AUBERNON, Mme Annick PANTEL, M. Bertrand VERMOREL, Mme Laurence ROUQUETTE, M. Patrick THOLON, M. Sébastien RENEVIER, Mme Valérie BERGER, M. Harris GREISS, Mme Cathy BARCELLINO, Mme Anne LE GUYADER.

Représentés :

M. Gilbert DEBARD donne procuration à M. Joël AUBERNON

Mme Elodie BRELOT donne procuration à M. Philippe MAILLEZ

Mme Sophie GAGUIN donne procuration à M. Sergio MANCINI

Absents : M. Jean-Marc CURTET, M. Franck LONGIN, Mme Anne-Sophie RAMPON, M. Philippe CASAMAYOR, M. Cyril LANGELOT, M. Jean-Pierre COTTAZ, Mme Nathalie THIMEL-BLANCHOZ

Secrétaire de séance :

M. Sébastien RENEVIER

La commune s'est inscrite dans une politique de développement durable qui passe notamment par la rénovation énergétique de ses bâtiments et plus particulièrement la rénovation de la mairie.

Afin de mettre ces travaux en oeuvre, la commune souhaite déposer une demande d'aide financière auprès du dispositif Pacte Territoire porté par le Département de l'Ain.

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant:



**REHABILITATION MAIRIE
PLAN DE FINANCEMENT**

Financements/partenaires	Intitulé	Montant demandé ou acquis	Taux
FONDS VERT	TRANSITION ECOLOGIQUE	300 000,00 €	18%
DSIL	Renovation thermique des bâtiments publics	360 000,00 €	21%
REGION			0%
DEPARTEMENT	RENOVATION THERMIQUE - remplacement des menuiseries, réfection de la façade principale mise en place du double vitrage	63 000,00 €	3%
DEPARTEMENT	PROJET STRUCTURANT	150 000,00 €	15%
DEPARTEMENT	PATRIMOINE HISTORIQUE BATI	50 000,00 €	7%
CCMP	TRANSITION ECOLOGIQUE	484 597,00 €	41%
Sous-total aides publiques		1 407 597,00 €	
CEE			
Autres aides non publiques			
Sous-total autres aides non publiques		0,00 €	
Part de la collectivité	Fonds propres	497 313,00 €	
	Emprunt		
	Crédit bail ou autres		
	Recettes générées par le projet ou moindres dépenses de fonctionnement		
Autofinancement		497 313,00 €	26,11%
TOTAL RESSOURCES PREVISIONNELLES (HT)		1 904 910,00 €	100,00%

DELIBERE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Pacte Territoire 2024-2026 porté par le Département de l'Ain

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Votants	20	
Pour	20	Mme Caroline TERRIER, M. Sergio MANCINI, Mme Véronique CORTINOVIS, M. Philippe MAILLEZ, Mme Sylvie CAILLET, M. Lionel CHEVROLAT, Mme Annie MACIOCIA, M. Joël AUBERNON, Mme Annick PANTEL, M. Gilbert DEBARD, M. Bertrand VERMOREL, Mme Laurence ROUQUETTE, Mme Elodie BRELOT, M. Patrick THOLON, M. Sébastien RENEVIER, Mme Valérie BERGER, Mme Sophie GAGUIN, M. Harris GREISS, Mme Cathy BARCELLINO, Mme Anne LE GUYADER
Contre		
Abstention		
NPPV		

ADOpte les opérations et les modalités de financement,

APPROUVE le plan de financement prévisionnel,

AUTORISE Madame le Maire à solliciter d'autres co-financeurs le cas échéant,

S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre de la subvention,

AUTORISE Madame le Maire à signer tout document relatif à ces opérations.

Pour extrait certifié conforme au Registre des Délibérations.



Carrière

Caroline TERRIER,
Mairie de Beynost

Accusé de réception en préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception préfecture :